Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing
Hebdomadaire — illustré —
Dix pages d'actualités — de contes — et deux feuilletons — intéressants —
20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

80e Année. — N° 25. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES VENDREDI 25 JANVIER 1935.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS		3 mois	6 mois	1 an
	Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
	Autres départements	23.00	43.00	80.00
	Belgique	26.00	48.00	90.00
	Union Postale: Tarif A	35.00	70.00	140.00
	— Tarif B	50.00	100.00	200.00

RÉDACTION..... ANNONCES.....
ROUBAIX.......... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54.
TOURCOING......... 22, rue Carnot. Tél. 37
LILLE............. 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
PARIS............. 13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 85.73.
MOUSCRON......... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
CHEQUES POSTAUX 87 LILLE

COLOMBOPHILIE ROUBAISIENNE
N'oubliez pas que vous trouverez toujours
TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES
Dominant, Bibene, Pichefot, Barnes, Rigs, etc... à la
PHARMIE DU PROGRÈS
168, Grande-Rue — ROUBAIX —

BILLET PARISIEN

LE CABINET FLANDIN DEVANT L'AGITATION PARLEMENTAIRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 24 janvier (Minuit).

La Chambre discute vendredi le projet de loi élevant de cinq milliards le plafond d'émission des bons du Trésor. A cette occasion va s'engager un grand débat sur la politique générale du Gouvernement. Politique générale, c'est aujourd'hui, d'abord et avant tout, *politique économique et politique financière*. Il importe donc que les intentions du Cabinet Flandin soient clairement définies sur ces deux points vitaux. Les explications du Gouvernement une fois données, on saura si le malaise qui règne au Parlement est superficiel et, par conséquent, sans lendemain ou, au contraire, s'il repose moins sur des malentendus que sur des divergences de doctrine.

De l'avis général des membres de la Chambre, le projet financier sera voté sans grande difficulté. La Trésorerie est, en effet, en face d'une nécessité inéluctable: il faut qu'elle se procure les ressources nécessaires aux échéances qui s'échelonnent d'ici le mois de juin. Les ressources budgétaires sont insuffisantes à y parer et, d'ailleurs, même en période d'équilibre budgétaire, la Trésorerie joue normalement, pendant la période des basses eaux, le rôle de banquier du budget. Des avances qu'elle aura consenties, la majeure partie seront remboursées. Quant au déficit proprement dit, M. Germain-Martin, qui a été entendu mercredi par la Commission des Finances, l'évalue à deux milliards et demi pour 1935.

Le déficit suppose l'emprunt et l'emprunt étant nécessaire, la forme sous laquelle il est proposé par le Gouvernement paraît de toutes la moins dangereuse. MM. Flandin et Germain-Martin n'auront pas de mal à en convaincre la Chambre.

La principale objection qui sera faite au projet vise le danger d'inflation, danger inhérent, non au projet lui-même, mais à la méthode qu'il inaugure et qui pourrait devenir l'instrument d'une politique de facilités. Mais le Gouvernement dira avec force qu'il répudie cette politique et il affirmera une fois de plus, en réponse aux suggestions de M. Paul Reynaud, qu'il reste attaché à la valeur actuelle du franc.

Somme toute, il ne fait de doute pour personne que M. Flandin va gagner la bataille. Félicitons-nous donc que ce vaste débat ait lieu, pour qu'il dissipe les miasmes répandus depuis quelques jours dans les couloirs de la Chambre et du Sénat, car la Haute-Assemblée elle-même marque quelque nervosité par suite, dit-on, du mécontentement des agriculteurs.

Quoi qu'il en soit, la Chambre a grand besoin de l'appel à la discipline que va lui adresser M. Flandin. La réforme judiciaire, dont l'urgence est cependant suffisamment démontrée par les faits apportés devant la Commission d'enquête, est plus ou moins entravée par la Chambre, qui admet difficilement l'existence d'une magistrature complètement soustraite à l'influence, non seulement du Gouvernement, mais encore des parlementaires. C'était pourtant l'indépendance de la justice qu'il s'agissait de restaurer. Que les Chambres prennent garde! L'opinion les surveille et elle n'admettrait pas qu'elles brisent tout net l'élan vers la réforme et l'œuvre de l'Union nationale.

R...

LES GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE

LE GAGNANT DU GROS LOT DE LA SIXIÈME TRANCHE SE CACHE LE VISAGE EN SORTANT DU PAVILLON DE FLORE (Ph. H. Manuel.)

LES EMPLOYÉS D'UN GARAGE VIENNENT TOUCHER LEUR LOT DANS UNE AUTO DES TEMPS HÉROÏQUES (Ph. France-Presse.)

L'élévation de la limite d'émission des Bons du Trésor

Paris, 24 janvier. — Le débat qui s'engagera vendredi matin, à la Chambre, sur le rapport de M. Baréty, concluant à l'adoption du projet qui élève de cinq milliards la limite d'émission des Bons du Trésor, durera probablement toute la journée.

Ce projet ne comporte qu'un article unique, mais dix orateurs ont demandé à prendre la parole dans la discussion générale. Ce sont: MM. de Lasteyrie (Fédération républicaine); Henri Clerc, Georges Bonnet, Georges Potut (radicaux-socialistes); Paul Reynaud (Centre républicain); Franklin-Bouillon (indépendant); Garchery (Unité ouvrière); de Chappedelaine (Gauche radicale); Clamamus (communiste); Vincent-Auriol (socialiste). Il faut aussi compter sur une intervention du ministre des Finances, M. Germain-Martin, et du président du Conseil, M. P.-E. Flandin, qui exposeront la politique financière

La question préalable sera posée par M. Amidieu du Clos, de la Fédération républicaine. Le projet n'a rencontré, à la Commission des Finances, aucune opposition systématique, en dehors de celle de l'extrême-gauche, qui le combattra aussi en séance publique. Des critiques de détail et des réserves pour l'avenir seront présentées de divers côtés de l'Assemblée. Mais le vote du projet est assuré.

LETTRE DE BRUXELLES

La position des partis devant le Gouvernement

BRUXELLES, 24 JANVIER 1935.

Nous exposions hier la position du Gouvernement au point de vue de son programme. Où en est-il au point de vue politique ? Du côté de sa majorité, il y a flottement. Le parti libéral garde l'expectative, avec cependant du côté radical, une méfiance sourde et grandissante qu'il qu'il ne faudrait pas beaucoup presser pour la jeter dans l'opposition. Le banc d'Anvers est acquis à la dévaluation du franc. Mais il n'ose pas l'avouer publiquement et compte bien amener le Gouvernement à se rendre complice de ce que la FLANDRE LIBÉRALE *appelle encore, ce matin, une «escroquerie».*

Les destructeurs du franc ne sont pas seulement à Anvers. Partout, dans le pays, on en rencontre qui vont répétant que l'inflation est la dernière ressource du pays aux abois pour se redresser économiquement. On leur oppose en vain que la chute du franc en 1926 devait aussi sauver la situation et qu'elle n'a produit qu'une prospérité factice dont l'écroulement a amené le désastre actuel. Il en serait de même encore aujourd'hui. Mais la lutte que mènent les partisans de la chute du franc devient de plus en plus forte, au fur et à mesure que les attaques contre le Gouvernement Theunis se multiplient.

Quant à la Droite, elle apparaît hésitante, divisée, tiraillée, sans direction énergique. Les derniers événements financiers ont augmenté ce désarroi. M. Poullet, président de l'« Union catholique » est malade, sur la Côte d'Azur. Le parti catholique a cent chefs qui ne s'entendent pas. Un seul, mais un vrai suffirait.

Voilà comment apparaît la majorité qui fit confiance au Gouvernement de M. Theunis. Qu'en restera-t-il, la semaine prochaine, quand le parti socialiste, appuyé par l'agitation qu'il crée dans le pays et par la grève générale des mineurs, décidée pour le 4 février, marchera à l'assaut du ministère ?

Le parti socialiste semble décidé à aller même jusqu'à la révolution. M. Vandervelde disait la semaine dernière aux ouvriers syndiqués: « Ce qui m'étonne, c'est votre patience; si j'étais dans votre cas, je dirais comme vous: j'aime mieux encore l'insurrection et la grève du désespoir ». Mais bien des chefs — dont M. Vandervelde lui-même — hésitent avant de prendre la responsabilité d'un tel acte. De plus, ils ne sont pas si convaincus qu'ils le disent que le pays est avec eux. De là, leurs tergiversations et s'il n'y avait pas le groupe Spaak qui pousse ouvertement à l'insurrection, le groupe Vandervelde serait très heureux d'arriver à un arrangement tripartite ou autre. Il sait qu'une révolution même inutile, causerait des ruines définitives, pour les travailleurs comme pour tout le pays. Mais, comme dans tous les jours de fièvre, ce sont les extrémistes du parti socialiste qui débordent les modérés, en attendant d'être débordés, à leur tour, par les communistes.

Voilà, en quelques traits rapides, la position des partis, à la veille de l'interpellation socialiste dont le but se résume dans cette déclaration officielle: « Renverser le Gouvernement et prendre le pouvoir avec le plan de Man ».

S...

Un chef du Cameroun à l'Hôtel de Ville de Paris

LE CHEF ATANGANA, DÉLÉGUÉ DU CAMEROUN, SIGNANT LE LIVRE D'OR A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS AU COURS D'UNE VISITE. — *A sa droite:* M. GEORGES CONTENOT, PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL. (Ph. N.Y.T.)

VIEUX SOUVENIRS

En causant avec le « Broutteux »

VI (1)

La guerre de 1870-71

Tout en recueillant les vieux souvenirs du « Broutteux », nous arrivons à une période bien douloureuse pour la France, puisqu'aux horreurs de la guerre et aux tristesses de l'invasion, elle ajoute l'humiliation de la défaite : la guerre de 1870-71.

Ces années-là ont marqué de leur ineffaçable empreinte ceux qui les ont vécues, même s'ils ne furent pas des acteurs du drame. Leur souvenir a pesé sur les générations qui ont suivi et le voile funèbre ne s'est levé qu'aux beaux jours de 1918.

Le « Broutteux » n'a pas pu se dévouer sur le champ de bataille, mais il se souvient.

— J'entends encore, nous dit-il, la musique jouer la *Marseillaise* dans les rues de Tourcoing le jour de la déclaration de la guerre. Je vois et j'entends encore une foule de gens qui suivaient en criant : « A Berlin ! A Berlin ! » et en chantant des refrains où « Prussiens » rimait avec « vauriens » et « carette à quiens », cette « carette » qu'on leur promettait comme dernière voiture.

Le jeune Jules Watteeuw voulut partir aves ses camarades, mais son père, né à Ostende, le réclama comme fils d'étranger. Mineur, il ne put se passer du consentement paternel et se mit alors au service des blessés.

— Pour les distraire, j'allai, à l'Hôtel-Dieu et à l'Hospice leur chanter mes plus bèlles chansonnettes. Je fis aussi des quêtes en ville afin d'améliorer « l'ordinaire » de ces pauvres gens.

Rien ne change. Le « Broutteux » se souvient de quelques particularités de la captivité de son frère Michel, engagé pour la guerre, fait prisonnier à Pont-Noyelles et voyageant douze jours dans un vagon à bestiaux non couvert, où les hommes ne pouvaient se coucher qu'à tour de rôle. Pour nourriture, du pain noir et dur comme la pierre. Déjà le pain K. K. ! Au bout de cinq jours, un homme meurt et n'est débarqué que le douzième jour, en Silésie.

Enfin, pour achever la comparaison, lorsque le prisonnier revient en France, en mai 1871, sa tunique est... abondamment peuplée d'habitants aussi petits que désagréables. Horreur !...

(Mond. Photo-Presse.)

M. GUSTAVE CHARPENTIER
l'auteur de « Louise »,
ami de jeunesse du « Broutteux »

La guerre finie, Jules Watteeuw continue à prêter son concours comme chanteur et comme acteur aux concerts et aux représentations de bienfaisance, particulièrement à ceux donnés au profit des orphelins de nos soldats.

Une carabine pour 15 tireurs

— En 1873, avec quelques camarades, je fonde la Société des carabiniers du Petit-Château. Elle avait ceci de particulier qu'il n'existait qu'une seule carabine pour... dix puis pour quinze membres.

« Ne riez pas, dit le « Broutteux », car cela n'a pas empêché le secrétaire Jules Watteeuw d'emporter le premier prix à Marcq-en-Barœul contre le plus fort tireur de Lille. »

L'auteur de « Louise » et le « Broutteux » poussent la voiture...

Au retour d'un concert auquel il avait participé à Halluin pendant l'hiver de 1876, le futur « Broutteux » et ses camarades sont victimes d'une de ces petites farces que la neige, malgré son apparence... candide, cache sous son manteau d'hermine.

Dans cette mousse épaisse et glissante où s'enfonçaient les roues de la voiture, les chevaux ne « savaient » plus tirer.

— Et nous voilà tous les quatre obligés de descendre et de pousser la carriole presque jusqu'au Pied-de-Bœuf. « Victor et Dominique y bertonnottent, mais Gustave et mi in riot. Y est vrai d'dire qu'in étot les pus jommes de l'troupe ».

Le piquant de l'histoire, le voici : Gustave, c'était Gustave Charpentier. Et voilà comment, par une nuit d'hiver fourrée de neige, celui qui, vingt-cinq ans plus tard serait l'illustre auteur de « Louise » et son bon compagnon le futur « Broutteux », riant de l'aventure avec l'insouciance de leur belle jeunesse, poussaient de compagnie sur la route d'Halluin à Tourcoing leur véhicule dont l'attelage n'en pouvait plus.

Du français au patois

Nous sommes en 1877. Le talent de chansonnier et de diseur de Jules Watteeuw est bien connu maintenant. Sa verve comique est irrésistible.

On le recherche, on l'appelle dans les salons particuliers et dans les salles publiques. Pas de baptême ni de mariage sans lui dans nos bonnes familles. Son nom sur une affiche suffit à assurer le succès d'une représentation ou d'un concert.

Lorsque Jules Watteeuw, qui était veuf, se remarie cette année-là, en l'église Notre-Dame, l'organiste joue des airs du « Broutteux ».

C'est l'aurore de la gloire pour notre Mistral tourquennois. Cependant, jusqu'alors il n'a chanté qu'en français. Son originalité, ce qui fera déborder sa célébrité du cadre local et régional, ce sera justement d'affirmer le caractère régional de son œuvre en l'exprimant en patois et en restaurant le dialecte du pays.

Il ne commencera à chanter et à composer dans le parler savoureux des « éclatcheux » qu'au moment de « L'Héritance Vanhoutte », en 1880.

« L'Héritance Vanhoutte », c'est une date dans la carrière du « Broutteux ». Nous en raconterons l'histoire en détail dans notre prochaine causerie.

(1) Voir le « Journal de Roubaix » des 5, 9, 11 décembre 1932, 19 décembre 1934, 21 janvier 1935.

M. FLANDIN A REÇU LE BUREAU DU GROUPE RADICAL

Paris, 24 janvier. — M. P.-E. Flandin a reçu, jeudi après-midi, au Quai d'Orsay, le bureau du groupe radical et radical-socialiste de la Chambre.

C'est M. Yvon Delbos, président du groupe, qui a tout d'abord exposé l'opinion de ses collègues relativement aux sanctions administratives, qui ont été prises à l'égard de fonctionnaires et leur vif désir d'obtenir du Gouvernement des preuves de bienveillance.

La question des décrets-lois d'économie et la non-ratification éventuelle de certains d'entre eux, a été ensuite longuement agitée, notamment en ce qui concerne le décret qui a réduit les taux des pensions civiles et militaires.

M. P.-E. Flandin aurait répondu, d'après ses interlocuteurs, que, pour sa part, il était disposé à tenir compte des desiderata exprimés par les représentants du groupe radical-socialiste, mais qu'il fallait envisager, en particulier, les répercussions budgétaires que comporterait une modification du taux des retraites, tout changement dans les pourcentages actuellement en vigueur ne pourrait être effectué qu'après accord avec le ministre des Finances

En ce qui concerne la réforme judiciaire, qui a été également évoquée par la délégation, M. P.-E. Flandin a fait savoir que le Gouvernement ne se refuserait pas à admettre certains aménagements aux textes qu'il a soumis au Parlement, mais qu'il demeurerait inflexible sur le principe même de la réforme

Le procès de Mathias Rakossy

Lundi, à Budapest, a commencé le procès du communiste Mathias Rakossy, ayant participé à la révolution hongroise de 1919, en qualité de commissaire du peuple. Rakossy est accusé de haute trahison pour avoir porté atteinte à la Constitution et il devra répondre de la création de tribunaux spéciaux qui, pendant la révolution, prononcèrent quarante et une sentences capitales. De plus, il est accusé de faux, pour avoir émis une monnaie révolutionnaire. (Ph. Keystone.)

MATHIAS RAKOSSY ENTRE DEUX GARDIENS A L'AUDIENCE

— A l'Exposition de Bruxelles —

(Ph. Keystone.)

LA PRINCIPALE AVENUE DE L'EXPOSITION DE BRUXELLES, DANS L'ÉTAT ACTUEL DES TRAVAUX

Les criminels d'Haubourdin devant la Cour d'assises du Nord

MOMONT SERA-T-IL CONDAMNÉ A MORT ?

La seconde audience est consacrée à l'audition des témoins et de l'une des parties civiles

Un nombreux public a encore assiégé hier le Palais de justice de Douai dans l'espoir d'assister au procès des trois criminels, Moment, Garin et Delannoy. La gendarmerie dut même, afin de dégager l'entrée de la salle d'audience, charger quelque peu le public impatient. Comme au premier jour de ce procès, Momont et ses complices affectent la plus parfaite indifférence. On dirait vraiment qu'il n'est pas question d'eux dans cette affaire.

Les témoins qui n'ont pas été entendus mercredi sont successivement introduits :

Le maréchal des logis de gendarmerie Weber et les gendarmes Dutilleul et Hazebrouck d'Haubourdin ont confondu et arrêté Momont qui, au moment où il a été interrogé a aussitôt cherché à dissimuler son revolver : l'arme du crime.

« On dit que du vol au crime il n'y a qu'un pas » a avoué Momont qui a ajouté : « Ma tête est bonne ! »

Me Phalempin au gendarme Dutilleul : Dans quelles conditions avez-vous été amené à interroger Momont ?

— Parce que nous avions appris qu'il fréquentait une jeune fille qui aurait été l'amie de Warnez.

Un incident s'élève entre la défense et le témoin qui réplique :

— Nous n'enregistrons que ce que les témoins veulent bien nous dire !

Garin est en contradiction formelle avec les gendarmes enquêteurs qui auraient — d'après l'accusé — inscrit autre chose que ses propres déclarations.

Une vive controverse s'engage entre Me Phalempin et l'avocat général Bousquet sur ce sujet épineux.

Un instant émouvant

M. Albert Thibaut, forgeron à Haubourdin, ami de Warnez, estime que tout ce qu'on a dit sur lui au sujet de prétendues relations qu'il aurait eues avec Louise Delannoy est complètement inexact.

Me Phalempin. — Nous ne porterons aucune accusation à la mémoire de Warnez

Mlle Fabienne Goubet, fiancée du malheureux Warnez, fait une émouvante déposition.

Mme Warnez mère ne peut supporter l'émotion qui l'étreint et s'affale à la barre des témoins.

L'émotion est à son comble. Beaucoup de personnes — et des jurés — pleurent.

La jalousie de Momont

Louise Delannoy déclare qu'elle causait à Warnez mais comme simple camarade; son fiancé Momont le lui avait d'ailleurs défendu. Il était violent et une fois même il l'avait frappée d'un couteau.

Le président Boutal. — Vous lui donniez donc sujet d'être jaloux ?

— Non, mais il l'était pour un oui et pour un non.

Elle raconte ensuite l'équipée faite par elle-même et le trio à la Foire de Lille et l'indifférence de Momont qui avait, la veille assassiné Warnez. Comme Louise Delannoy était triste et pleurait elle s'attira cette réplique : si c'était moi tu ne pleurerais pas tant.

Le Président. — Momont ne vous a-t-il pas une fois menacée d'un revolver.

— Si, une fois parce qu'on lui avait dit m'avoir vue causer avec Warnez.

L'avocat général Bousquet. — Vous a-t-il dit que s'il connaissait l'assassin il irait lui serrer la main ?

— Oui, il me l'a dit.

Me Phalempin demande des explications sur un voyage que Warnez aurait fait avec ses parents et Louise Delannoy à Malo-les-Bains en 1932. Le fait est exact. Le lendemain, Momont portait — paraît-il — un coup à l'œil.

Delannoy, interpellé par l'avocat général Bousquet dément cette déclaration de la dernière heure. Nous sommes en plein mensonge.

A un certain moment Garin et Momont se chamaillent dans leur box : évidemment, ils ne sont plus d'accord.

Mlle Julie Turbié, d'Haubourdin, a entendu les coups de feu, mais aucune parole, aucune discussion entre Momont et sa victime.

UN COIN DE LA SALLE AU COURS DES DÉBATS

M. Vermont, d'Haubourdin, logeur de Momont était loin de croire qu'il avait affaire à un assassin. Cependant, son client avait peur des gendarmes, et pour cause...

MM. Taeckens et Wajczak qui ont été suivis longtemps par Momont et par Garin et qui doivent au hasard d'être encore en vie font une déposition intéressante.

Le sinistre trio, assez combatif tout à l'heure, ne dit plus rien. Sa cause paraît singulièrement mauvaise.

Les jurés, qui paraissent avoir leur conviction faite, ne posent aucune question.

M. LE CONSEILLER BOUTAL
président

L'audition de Mlle Joséphine [illegible], chaisière à l'église d'Esquermes et celle de M. Piate, sacristain, n'apportent rien de nouveau aux débats.

Les agressions contre des receveurs de tramways à Lille

Le receveur de tramways [illegible] relate, avec force gestes, l'agression dont il a été la victime. « Surtout [illegible] ou je te brûle », a dit [illegible] ver en joue. M. [illegible] et beaucoup en auraient [illegible] de remettre au bandit [illegible].

M. Jérémie Lebelle, [illegible] s'est montré d'une [illegible] sition, et reconnu Momont [illegible]